

# Formation des membres du CSE

## Commission sante, sécurité et conditions de travail

### Ressources Humaines (V2021Mai-03)



#### Objectifs opérationnels

- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l' Article L 2315-18 du code du travail.



#### Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Cerner son rôle en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (SSCT)
- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail
- Mettre en œuvre les méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.

#### Pour qui ?



#### Public concerné

- Cette formation s'adresse aux élus du comité social et économique (CSE) désignés comme référents harcèlement sexuel, selon la loi du 5 septembre 2018.
- Chefs d'établissement, personnes compétentes désignées par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise, responsables des ressources humaines et du personnel, responsables hygiène, sécurité et conditions de travail.



#### Prérequis

- Connaissance des postes de travail de l'entreprise et des principaux risques
- Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

#### Modalités pratiques



#### Durée & Délais d'accès

- Durée : 21h soit 3 jours de formation.
- Délais d'accès : fonction des disponibilités des stagiaires, des formateurs et du planning



#### Format

- Inter et Intra-entreprises
- Ajustements sur-mesure possibles
- Présentiel
- De 2 à 10 personnes maximum



#### Tarif

- Inter-entreprise : 1 790,00 € HT
- Intra & Sur Mesure : Nous consulter selon la durée, le nombre et le niveau des participants.



**Accessibilité** : Nous mettons tout en œuvre pour permettre un accès au publics en situation de handicap.

## Parcours pédagogique



### Méthodes & supports pédagogiques

#### Méthodes pédagogiques

- Exercices de mise en situation (études de cas)
- Réflexions et travail en groupes
- Vidéos et support de formation

#### Moyens techniques

- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.



### Programme de formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise et réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.

- Les enjeux de la prévention
  - Hygiène, sécurité et conditions de travail
  - Responsabilité civile et pénale
- Les acteurs de l'hygiène et de sécurité
  - Acteurs internes et externes ( DIRECCTE, CARSAT, médecin du travail...).
  - Encadrement: délégation de pouvoir
- Les prérogatives du CSE en matière de SSCT
  - Aspects réglementaire, le fonctionnement
  - Les rôles et missions , les responsabilités et les limites
  - Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation
- Cadre réglementaire
  - Danger grave et imminent
  - Sources du code du Travail, Programme annuel de prévention...
- Etudier les accidents du travail
  - Définition AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux.
  - Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes
- La visite Sécurité
  - Facteurs potentiels d'accidents
  - Les moyens d'observation
  - Savoir échanger avec les salariés
  - Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion
- Analyser une situation de travail
  - Les principaux types de risques
  - Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique
  - Principes généraux de prévention
  - Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité
  - Pénibilité au travail



### Intervenant

- Expert en droit social et relations humaines
- Formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.



### Evaluation

- Validation des acquis de la formation au fur et à mesure de la progression.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.